

# Quoi de neuf ?

numéro 214

## FEDERATION GENEVOISE DE COOPERATION

### Mettons le monde en mouvement

- 2 [Nouvelles règles de financement des projets](#)
- 5 [Code de conduite pour la prévention des abus de pouvoirs](#)
- 6 [L'Amérique latine au cœur de la Conférence annuelle](#)
- 7 [Save the date pour le 60<sup>e</sup> anniversaire de la FGC](#)

### RÉSERVEZ LA DATE !

La prochaine Assemblée générale aura lieu le **4 décembre 2025**.



Une villageoise avec son bébé à Mizque, en Bolivie, rencontrée pendant la visite conjointe FGC-FOSIT. Sa communauté participe à un projet d'apiculture.

© FGC/FOSIT

## Réformes du financement des projets, prise de conscience collective

**H**azard du calendrier : alors que la 4<sup>e</sup> conférence des Nations Unies sur le financement du développement (FfD4) se tenait à Séville du 30 juin au 3 juillet 2025, l'Assemblée générale de la FGC adoptait le 26 juin des mesures pour réformer le financement de ses projets. Si comparaison n'est pas raison, ces deux dynamiques témoignent d'une prise de conscience : les ressources doivent être repensées pour atteindre les Objectifs de développement durable (voir l'éditorial du [Rapport annuel 2024](#)).

Au niveau multilatéral, 50 chef-fe-s d'État et responsables d'institutions financières ont validé « L'Engagement de Séville », qui aborde trois enjeux majeurs : le comblement du déficit de financement (en mobilisant les ressources nationales), la gestion de la dette (y compris son rééchelonnement) et l'accès au financement international (aide publique au développement et secteur privé). En ouverture, le Secrétaire général de l'ONU a rappelé que le système est en panne et préconisé un changement en profondeur. Pourtant, selon Alliance Sud, présente à la conférence, [les réponses restent largement insuffisantes](#) face aux crises actuelles.

Dans ce contexte tendu, les ONG – à l'échelle internationale, suisse et genevoise – poursuivent leur engagement, malgré des

financements de plus en plus difficiles à mobiliser. La FGC n'est pas épargnée et se prépare à intégrer les coupes actuelles et futures.

Les nouvelles mesures de financement des projets, présentées par le Conseil (lire en page 2) et soumises au vote le 26 juin, ont été préparées avec minutie, présentées à plusieurs reprises aux OM et ont fait l'objet d'un processus de consultation. Elles aboutissent à une véritable transformation structurelle, encourageant l'autonomisation progressive des partenaires inscrite dans l'ADN de la FGC. Acceptées à une large majorité, ces mesures posent des bases solides pour les années à venir, redynamisent le portefeuille de projets et envoient un signal positif aux collectivités publiques partenaires.

Nous saluons l'esprit de solidarité des OM et reconnaissons les efforts qu'elles consentent. Aussi, pour accompagner la mise en oeuvre de la réforme, en particulier les questions de cofinancement, un groupe de travail conjoint (Conseil, OM et Secrétariat) sera mis en place ; ses modalités seront présentées dans le courant de l'automne. ■

**Catherine Schümperli Younossian**  
Secrétaire générale



## RÉFORME

La réforme du financement des projets de développement a été présentée et adoptée lors de l'AG du 26 juin 2025.

# À partir de janvier 2026, de nouvelles règles s'appliquent pour le financement des projets

À une très large majorité, l'Assemblée générale (AG) du 26 juin 2025 a accepté la réforme du financement des projets proposée par le Conseil, basée sur trois leviers d'action. À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026, tous les projets bénéficiant du financement de la FGC seront soumis aux nouvelles règles concernant les quotas, le montant maximum autorisé par projet et les cofinancements. Le délai pour le dépôt de la planification financière est également modifié : il est avancé au 31 octobre. Ces changements permettent de lever progressivement le moratoire sur le dépôt des projets.

La décision est sans équivoque. L'Assemblée générale du 26 juin dernier a accepté le paquet de mesures visant à réformer les modalités de financement des projets par 30 voix en sa faveur, 5 « non » et 3 abstentions. Ce vote témoigne de la confiance des organisations membres (OM) dans les solutions proposées par le Conseil pour faire face à la situation de restriction budgétaire actuelle et à venir. Les trois leviers proposés permettent d'offrir des perspectives de financement des projets en rang 4 (c'est-à-dire les nouveaux projets et les extensions dont le financement demandé à la FGC est supérieur à celui de la phase précédente ou à partir de la 4<sup>e</sup> extension d'un projet).

Cette décision importante permet à la FGC de s'adapter aux restrictions budgétaires avec d'avantage d'agilité ; elle libère aussi des ressources pour financer les nouveaux projets. Elle est intervenue à la suite d'un processus d'information débuté en décembre 2024, avec des explications données lors des AG, de cafés-débats et une prise de température opérée par voie de consultation. Cette dernière, à laquelle 73% des 45 organisations ayant reçu des fonds en 2024 ont répondu, a permis aux OM d'exprimer leurs préoccupations et de formuler des propositions tout en relevant la nécessité de réformer le processus d'attribution des fonds. Dans leurs réponses, quelque 85% des OM annonçaient soutenir la réforme.

## MESURES FINANCIÈRES APPLICABLES DÈS 2026 : SYNTHÈSE DES DÉCISIONS

Le 3 juillet 2025, un mail a été envoyé aux OM avec un courrier explicatif détaillant les mesures adoptées et informant des modalités d'application d'ici le début 2026. Voici un résumé des mesures qui s'appliquent, pour les projets, **à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026**.

### 1. Réduction du quota annuel par OM

Dès 2026, le montant maximal qu'une OM peut recevoir par année est revu à la baisse :

- quota plein : 900 000 CHF (-50 000 CHF) ;
- demi-quota : 450 000 CHF (-25 000 CHF) ;
- tiers de quota : 300 000 CHF (-125 000 CHF).

Ce quota inclut tous les financements FGC (hors petit projet d'information - PPI - et projet de partage des savoirs) et doit être respecté dans la planification financière 2026-2027.

### 2. Réduction du montant annuel par projet

Le plafond annuel maximum par projet est **abaissé de 200 000 CHF à 170 000 CHF** à partir de 2026. Tout projet débutant après le 1<sup>er</sup> janvier 2026 doit s'y conformer. Les projets actuellement non conformes devront être révisés avant toute analyse par la Commission technique (CT).

### 3. Augmentation progressive des taux de cofinancement

Une nouvelle grille de cofinancement obligatoire est mise en place, avec des taux progressifs selon la catégorie d'OM et le montant demandé à la FGC :

- De 5 % à 40 % de cofinancement minimum selon la catégorie et le montant demandé,
- +5 % supplémentaires à chaque phase d'extension d'un projet, dans la limite de 40 %.

Les taux sont déterminés sur la base de la planification 2026, avec **possibilité d'adaptation jusqu'au 31 août 2025** pour définir la catégorie à laquelle appartient votre OM (voir le courrier du 3 juillet).

### 4. Nouveaux délais pour la planification financière

La réception des informations sur la planification financière 2026-2027 est avancé au **31 octobre 2025**. Ce calendrier deviendra la norme à l'avenir.

### 5. Levée progressive du moratoire sur les projets en rang 4

Les perspectives de financement des projets en liste d'attente et validés par le Conseil s'améliorent. De plus, le Conseil **autorise le dépôt des projets en rang 4** prévus en 2025, en suspens depuis le moratoire. Le financement par la FGC pourrait débuter **au plus tôt en juin 2026**, en fonction des ressources disponibles. La liste d'attente retrouve ainsi son rôle de régulation des projets en fonction des financements disponibles. À noter que l'analyse de ces projets ne sera pas prioritaire pour la CT.

### 6. Financement des projets en Amérique latine

Le financement des projets en Amérique latine continue de faire l'objet d'une attention particulière du Conseil et du Secrétariat. Les informations y relatives seront transmises de manière régulière via le groupe de travail dédié.

### 7. Création d'un groupe de travail pour accompagner la réforme

Conscient de l'impact de ces mesures sur la planification financière des OM et soucieux de poursuivre une culture participative et de dialogue, le Conseil a décidé de créer un groupe de travail constitué d'OM, d'une délégation du Conseil et du Secrétariat pour accompagner la mise en œuvre de la réforme, en particulier le défi des cofinancements. Les modalités de sa mise en place seront communiquées en automne 2025.

### S'adapter face aux incertitudes

En conclusion, ce paquet de mesures vise à renforcer la capacité d'adaptation de la FGC face aux incertitudes croissantes qui pèsent sur les budgets de la coopération internationale et à réformer un système de financement arrivé à bout de souffle. En ajustant les différents plafonds de financement et en misant sur un meilleur cofinancement des projets, la Fédération entend maintenir un cadre de financement transparent pour toutes les OM, en répartissant l'effort de manière équitable et solidaire. Elle souhaite enfin encourager le dépôt de nouveaux projets pour maintenir le dynamisme qui fait sa force. ■

Vote au cours de l'AG du 26 juin 2025.



# Nouveaux et nouvelles membres élu-e-s dans les instances

Lors des AG du 10 avril et du 26 juin 2025, plusieurs nouveaux et nouvelles membres sont entré-e-s dans les instances de la FGC : elles et ils ont été élu-e-s à l'unanimité. Des membres déjà en place ont également pris de nouvelles fonctions.

**Pierre Olivier**, membre du Conseil, a été élu président de la Commission d'information (CI). Il succède à **Christiane Bruttin**, qui quitte la CI et le Conseil mais reste membre de la Commission de partage des savoirs (CPDS). **Adrien Messein-Carrard**, membre de la CI, représentera cette commission

dans la CPDS ; **Héloïse Amez-Droz**, également membre de la CI, sera la suppléante à la CPDS. Nous les félicitons, les remercions, et souhaitons aux nouveaux et nouvelles membres élu-e-s une cordiale bienvenue à la FGC.



Jean-François  
**CUÉNOD**

Élu au Conseil

Titulaire d'une licence en droit de l'Université de Genève et d'un master en développement de l'IUED, Jean-François Cuénod a consacré sa carrière à la coopération au développement, d'abord au sein du PNUD, en Afrique, puis dès 1989 avec la DDC, où il a assumé diverses responsabilités dans la gestion des programmes en Afrique, Amérique Latine et en Asie. Lors d'affectations au siège de la DDC, il s'est concentré sur les questions de gouvernance, de prévention et transformation des conflits. À la retraite depuis 2023, il a poursuivi son engagement en rejoignant le Comité d'Enfants du Monde puis le Conseil de la FGC. ■



Léa  
**DESPREZ**

Élue à la Commission technique

Responsable de projets au Centre écologique Albert Schweitzer (CEAS) à Neuchâtel, Léa Desprez est également bénévole depuis six ans pour l'association genevoise de soutien au CEAS (ASCEAS-Genève), dont elle est actuellement membre du Comité. Elle est titulaire d'un master en sciences de l'environnement de l'Université de Genève et a suivi plusieurs formations en gestion de projet, notamment au DFAE. ■



Daniele  
**FINO**

Élu au Conseil

Depuis plusieurs années, Daniele Fino est en lien avec la FGC et associé à deux organisations membres : Philea et E-CHANGER. De 2021 à 2025, il était vérificateur au sein de la Commission de contrôle financier des projets. Il est intervenu à plusieurs reprises comme formateur auprès des membres du FEDERESO, notamment la FOSIT, Valais solidaire et la FICD. Pendant plus de 40 ans, il a été chargé de cours dans le domaine des relations internationales et du développement à l'IHEID et premier directeur de l'Executive Master en politiques et pratiques du développement. ■



Gaspard  
**NORDMANN**

Élu au Conseil

Titulaire d'un master en études du développement de l'IHEID, Gaspard Nordmann possède plus de 15 ans d'expérience dans le développement et l'humanitaire, en Suisse et en Amérique latine. Il est spécialisé en gestion de projets, gestion associative, recherche de fonds et renforcement institutionnel. Militant pour les droits LGBTIQ+, il a fondé PRISMI en 2021. Actuellement, il est responsable des partenariats institutionnels à l'EPER, membre du comité de Traditions pour Demain et président de PRISMI. ■



Françoise  
**WEBER**

Élue à la Commission technique (CT)

Secrétaire syndicale récemment retraitée du SIT, elle animait et suivait notamment les activités de sa Commission de la solidarité internationale. Françoise Weber fait son retour dans les instances de la FGC : elle a déjà été membre de la CT de 1990 à 2000. Elle a également été chargée de projets à emp'ACT (anciennement Genève Tiers-Monde) entre 1989 et 1994, en parallèle de ses études à l'IUED. Titulaire d'un master en sciences de l'éducation de l'Université de Genève, elle a notamment été membre fondatrice et présidente de Kallpa Genève. ■

## REMERCIEMENTS AUX MEMBRES DÉMISSIONNAIRES

L'AG a également pris congé de deux membres des instances :

- **Cari Clemente** (CT) ;
- **Sonia Rodriguez** (CI).

Nous leur adressons nos plus vifs remerciements pour leur engagement bénévole et leur précieuse contribution au fonctionnement de la Fédération. Nous leur souhaitons le meilleur pour la suite de leur parcours.

## PRÉVENTION DES ABUS DE POUVOIR ET IRRÉGULARITÉS

# La FGC adopte un code de conduite qui promeut de hauts standards de conduite et d'intégrité

La FGC s'est dotée d'un nouveau *Code de conduite pour la prévention contre les abus de pouvoir et les irrégularités*, adopté par son Conseil en mars 2025. Dans ce document, elle s'engage à respecter et à faire respecter de hauts standards de conduite et d'intégrité dans le but de protéger les bénéficiaires des projets ainsi que les collaborateur-trice-s de la FGC et des organisations membres (OM). Le code s'applique à la FGC et à ses OM qui s'engagent contractuellement à en respecter les normes.

Le *Code de conduite pour la prévention contre les abus de pouvoir et les irrégularités* couvre de nombreux domaines : le mobbing, les menaces et le harcèlement psychologique ; le harcèlement sexuel ; l'exploitation et les abus sexuels ; la corruption et la fraude ; les conflits d'intérêts ; la santé et la sécurité ; l'utilisation des ressources et des actifs ; l'intégrité digitale ; le respect de l'environnement ainsi que la confidentialité.

Son adoption témoigne des valeurs éthiques portées par la FGC, qui s'engage à agir de manière intègre et responsable en respectant les normes légales en vigueur en Suisse et dans les pays partenaires. Il s'inscrit dans une démarche préventive (faire connaître les standards minimaux à respecter auprès des parties prenantes de la FGC) et de redevabilité (assurer aux bailleurs de fonds le respect de ces normes).

Le code établit la conduite attendue de toute personne employée par la FGC (salariée ou bénévole), ainsi que de toute organisation membre, selon les standards et les bonnes pratiques ayant cours dans le secteur de la coopération internationale. La FGC condamne les abus de pouvoir et les irrégularités sous toutes leurs formes.

Le *Code de conduite pour la prévention contre les abus de pouvoir et les irrégularités* fait partie intégrante du *Manuel de la FGC*. Il est assorti d'un mécanisme de signalement des abus. Il s'applique à toutes les personnes ou organisations qui ont une relation contractuelle avec la FGC, quelle que soit leur fonction ou leur mandat.

### Prévention des comportements sexuels répréhensibles

La rédaction et l'adoption de ce code s'inscrit dans un travail de plusieurs années mené au sein du FEDERESO : il a commencé par le développement d'une politique commune de prévention et de lutte contre le harcèlement, l'exploitation et les abus sexuels, assortie d'une offre de formation sur la prévention des comportements sexuels répréhensibles. Au début des années 2020, les questions de harcèlement, d'exploitation et d'abus sexuels, ou plus largement des violences sexistes dans le cadre professionnel, ont été mises à l'agenda par l'actualité et par une prise de conscience générale sur ces problématiques. La nécessité de mettre en place des mesures de prévention et de réaction spécifiques est devenue un impératif pour le secteur de la coopéra-

tion au développement. Il s'agissait à la fois d'une exigence légale au niveau du droit suisse et d'une exigence de la DDC après la mise en application, en 2018, du Code de conduite pour les partenaires du DFAE.

Dès lors, les fédérations ont prôné un objectif de tolérance zéro. Avec sa politique globale, le FEDERESO a donné à ses organisations membres les moyens de prévenir et de lutter contre les comportements sexuels répréhensibles envers leurs collaboratrices, collaborateurs, leurs partenaires de terrain, qu'ils ou qu'elles soient salarié-e-s ou bénévoles. Ceci également afin de protéger les bénéficiaires. En Suisse, cette politique vise à protéger les salarié-e-s et les bénévoles au sein des Secrétariats et des instances, ainsi que les personnes actives (salarié-e-s et bénévoles) au sein des OM. ■



### NEXUS ET CODE DE CONDUITE : ACTUALISEZ VOTRE EXEMPLAIRE DU MANUEL !

Le *Code de conduite pour la prévention contre les abus de pouvoir et les irrégularités* et le document sur la *Mise en oeuvre de l'approche du nexus sur le terrain* font partie intégrante du *Manuel de la FGC*.

Nous vous invitons à télécharger et imprimer ces documents pour les glisser dans votre exemplaire du *Manuel*.

**Code de conduite pour la prévention contre les abus de pouvoir et les irrégularités**

**Mise en oeuvre de l'approche du nexus sur le terrain**

## COLLECTIVITÉS PUBLIQUES PARTENAIRES

# Les projets en Amérique latine et aux Caraïbes : point fort de la Conférence annuelle 2025

**Dans le contexte actuel de restriction du financement des projets en Amérique latine et aux Caraïbes par la DDC, la FGC mettra en exergue les problématiques dans cette région et la valeur ajoutée des projets soutenus par les organisations membres (OM) lors de sa prochaine rencontre avec les collectivités publiques partenaires.**

**E**n 2025, la conférence annuelle avec les collectivités publiques partenaires de la FGC se tiendra le **mardi 23 septembre 2025, de 13h00 à 18h15**, suivie d'un moment de convivialité. Comme en 2024, elle est ouverte aux représentant·e·s des organisations membres et aux membres des instances de la FGC : **nous vous invitons à venir nombreuses et nombreux** (les invitations suivront à la fin août).

Point fort de la rencontre : la présentation des activités des OM et de l'argumentaire en faveur du financement des projets en Amérique latine et aux Caraïbes. Dans ce document, la FGC et ses OM lancent **un appel aux collectivités publiques genevoises** pour qu'elles continuent à soutenir les projets en Amérique latine et aux Caraïbes (ALC) et accordent à la FGC une plus grande flexibilité dans l'usage des fonds afin d'assurer le financement de ces projets. L'appel demande également que les ONG puissent continuer à disposer de la flexibilité d'utiliser les fonds de la DDC dans la région sud-américaine.

### Valeur ajoutée des projets

L'appel est fondé sur les principaux éléments suivants :

- la nécessité de préserver le savoir-faire et l'autonomie des OM ainsi que de conserver une expertise, des réseaux de confiance établis de longue date ainsi qu'une présence helvétique en Amérique latine et aux Caraïbes. À travers les ONG et le financement apporté à leurs partenaires, celle-ci assure à la Suisse une certaine influence sur ce continent et contribue à une image positive du pays ;
- l'impératif de poursuivre la lutte contre la pauvreté et les inégalités : malgré les progrès réalisés, l'ALC reste confrontée à des niveaux élevés de pauvreté, d'insécurité alimentaire et d'inégalités, exacerbés par la pandémie de Covid-19 ;
- l'importance de promouvoir la paix, la justice et des institutions efficaces : la région demeure fragile en matière de gouvernance, avec une faible confiance dans les institutions, une corruption élevée et une instabilité politique ;
- l'urgence de préserver la biodiversité et de lutter contre les changements climatiques, l'Amérique latine abritant une part importante de la biodiversité mondiale et 60 % des forêts tropicales de la planète ;

- la nécessité de soutenir l'accès à la santé et à l'éducation, ainsi que les cultures et savoirs traditionnels, dans un contexte d'inégalités persistantes et de services publics insuffisants.

Rédigé au cours du printemps par un groupe de travail dédié, le document sera présenté par :

- **Aurélien Stoll**, secrétaire général du Mouvement pour la coopération internationale (MCI) ;
- **Marie Claire Peytrignet**, chargée de programme Brésil et Bolivie, **E-CHANGER** ;
- Discutante : **Aline Helg**, professeure honoraire de l'Université de Genève, spécialiste de l'histoire de l'Amérique latine.

### Ateliers participatifs des OM

Quatre ateliers participatifs permettront ensuite de découvrir des projets menés par les OM dans le sous-continent et leur impact sur les populations vulnérables, notamment les femmes, les enfants, les peuples autochtones et les personnes afro-descendantes. Les ateliers seront organisés autour de quatre pôles thématiques animés par des OM :

- **Lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire** avec Ecohumanita, la section genevoise d'Helvetas, Kallpa Genève, Madre Tierra Suisse ;
- **Paix, justice et institutions efficaces** avec E-CHANGER, Eirene, emp'ACT, Solidar Suisse Genève ;
- **Préservation de la biodiversité et lutte contre les changements climatiques** avec la CSSR, EFI, MCI, urbaMonde ;
- **Préservation des cultures, des traditions et éducation interculturelle** avec Enfants du Monde, Terre des Hommes Suisse, Traditions pour Demain. ■

### PROCHAINE AG : NOTEZ LA DATE

La prochaine Assemblée générale de la FGC aura lieu le **jeudi 4 décembre 2025, à 18 heures, à l'Espace Lumen.**





1966 – 2026 : 60 ANS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Une parade à Paris, en septembre 2023. L'événement a accompagné la représentation de *Mer plastique* au Théâtre de la Ville.

ÉVÈNEMENT

## Une parade pour le 60<sup>e</sup> anniversaire de la FGC : célébrons ensemble la solidarité !

En 2026, la FGC fêtera ses 60 ans et organisera plusieurs festivités pour marquer cet événement. Au printemps, les manifestations auront lieu sur deux week-ends : du 23 au 25 mai (ateliers préparatoires participatifs) et du vendredi 29 au samedi 30 mai 2026 (événement public). Les préparatifs ont commencé en collaboration avec l'association SHAP SHAP et le chorégraphe malien Tidiani N'Diaye. Réservez les dates pour y participer aux côtés de la FGC !

**E**n 2026, la FGC célébrera 60 ans d'engagement pour un monde plus juste, plus solidaire, plus durable. Une magnifique occasion de mettre en avant la solidarité internationale, de faire rayonner la coopération au développement, de montrer au public genevois le travail de la FGC, de ses organisations membres (OM) ainsi que l'impact de leurs projets sur les populations bénéficiaires, dans une période où de fortes tensions s'exercent sur la coopération.

À travers trois temps forts, cette année sera l'occasion de faire passer un message fort : la solidarité n'est pas un luxe, mais une nécessité vitale dans un monde interdépendant.

### 1. Un calendrier commun des activités 2026, pour visibiliser nos et vos événements tout au long de l'année

Distribué dès décembre 2025 avec les vœux de la FGC, le calendrier 2026 mettra en lumière les événements de la FGC et des OM labellisés « 60 ans ». Pour apparaître dans ce calendrier, n'oubliez pas – si ce n'est déjà fait – de remplir [le formulaire](#) permettant de les annoncer. Prolongation du délai : vous pouvez le renvoyer **jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre**.

### 2. Un week-end festif au printemps avec une parade unique en son genre

Réservez déjà les week-ends du 23 au 25 mai et du 29 et 30 mai 2026 !

Les festivités débiteront le **vendredi soir 29 mai** par une soirée officielle ouverte par le maire de Genève, Alfonso Gomez. Une table ronde permettra de débattre de l'avenir de la coopération au développement. Un forum des OM et un moment de réseautage assorti d'une verrée favoriseront les échanges.

Une **Parade de la solidarité** permettra d'occuper l'espace public avec un événement artistique, festif et populaire. Cette «marche habitée» défilera, le **samedi 30 mai 2026** dans l'après-midi, au cœur de Genève, selon un tracé qui passera par la Plaine de Plainpalais et les Bastions. La déambulation artistique et festive sera accompagnée de deux arrêts chorégraphiés, de slogans, de vélos-cargo informatifs et thématiques ainsi que d'une performance finale signée Tidiani N'Diaye à partir de sa pièce *Mer plastique*. Un moment fort, visuel et participatif, qui portera haut les couleurs de la justice climatique et sociale, avec vous au cœur du cortège !

La parade débutera et se terminera à la salle Pitoëff, lieu central où se tiendra un large **forum des OM** avec des expositions, jeux, projection de films, stands de nourriture et d'artisanat, etc. Vous pourrez y faire connaître ce que vous faites sur le terrain et y récolter des fonds (stands de nourriture et artisanat)!

Le week-end précédant la parade, des **ateliers préparatoires participatifs** seront organisés. Espaces de rencontre et de dialogue entre les artistes, les membres de la FGC et les participant-e-s issu-e-s du public, ils représentent un premier lieu privilégié pour tisser des liens, sensibiliser le public, l'informer et l'interpeller autrement.

### 3. Un événement à l'automne pour la publication des statistiques *Solidarité Genève Sud*

En octobre 2026, nous publierons les **statistiques 2025 de l'engagement des collectivités publiques genevoises dans la solidarité internationale *Solidarité Genève Sud***. Un vernissage et une conférence de presse seront organisés. Les statistiques seront également présentées lors de la Conférence annuelle avec les collectivités publiques partenaires. ■

#### POURQUOI PARTICIPER ?

- ✓ Valorisez l'engagement et les missions de votre OM ainsi que ses projets
- ✓ Faites rayonner votre OM et ses actions
- ✓ Créez du lien avec d'autres membres et le public
- ✓ Donnez de la visibilité à la coopération au développement
- ✓ Rejoignez une dynamique collective forte et festive



## SAVE THE DATES : RÉCAPITULATIF

Nous comptons sur vous, que vous soyez un-e représentant-e-s d'une OM ou d'une instance.

### SAMEDI 23 MAI 11H À 18H

**Atelier participatif** de préparation de la parade : chorégraphie, répétitions, création collective de slogans.

### DIMANCHE 24 MAI OU LUNDI 25 MAI 15H - 18H

**Atelier de finalisation des costumes** (au choix). Pour que la fête soit belle, activez vos sympathisant-e-s, vos cotisant-e-s et vos réseaux!

### VENDREDI 29 MAI SOIRÉE OFFICIELLE À LA SALLE PITOËFF

- **Ouverture** par le maire de Genève, Alfonso Gomez
- **Table ronde** sur l'avenir de la coopération
- **Forum des OM** et moment de réseautage

### SAMEDI 30 MAI DÈS 14H : PARADE DE LA SOLIDARITÉ

- **Départ et arrivée** à la salle Pitoëff
- **Déambulation** festive et artistique dans les rues de Genève
- **Performances** chorégraphiées, slogans, vélos-cargos thématiques

### VENDREDI SOIR AU SAMEDI SOIR FORUM DES OM À PITOËFF

- Stands, animations, expositions, films, nourriture et artisanat

### MOBILISATION ATTENDUE DES OM Participer, co-animer, faire rayonner vos actions, mobiliser vos réseaux !

 Des informations plus détaillées sur le programme et un formulaire d'inscription vous parviendront en temps utile.

# Le Rapport annuel 2024 est paru

Dans un contexte marqué par l'instabilité et des tensions sur le financement de la coopération internationale, la FGC a poursuivi ses missions en 2024 aux côtés de ses organisations membres : elle a soutenu financièrement 124 projets et trois plans d'action. Le Rapport annuel revient sur les principales activités de l'année écoulée, marquée par un plaidoyer renforcé en faveur de la solidarité internationale.

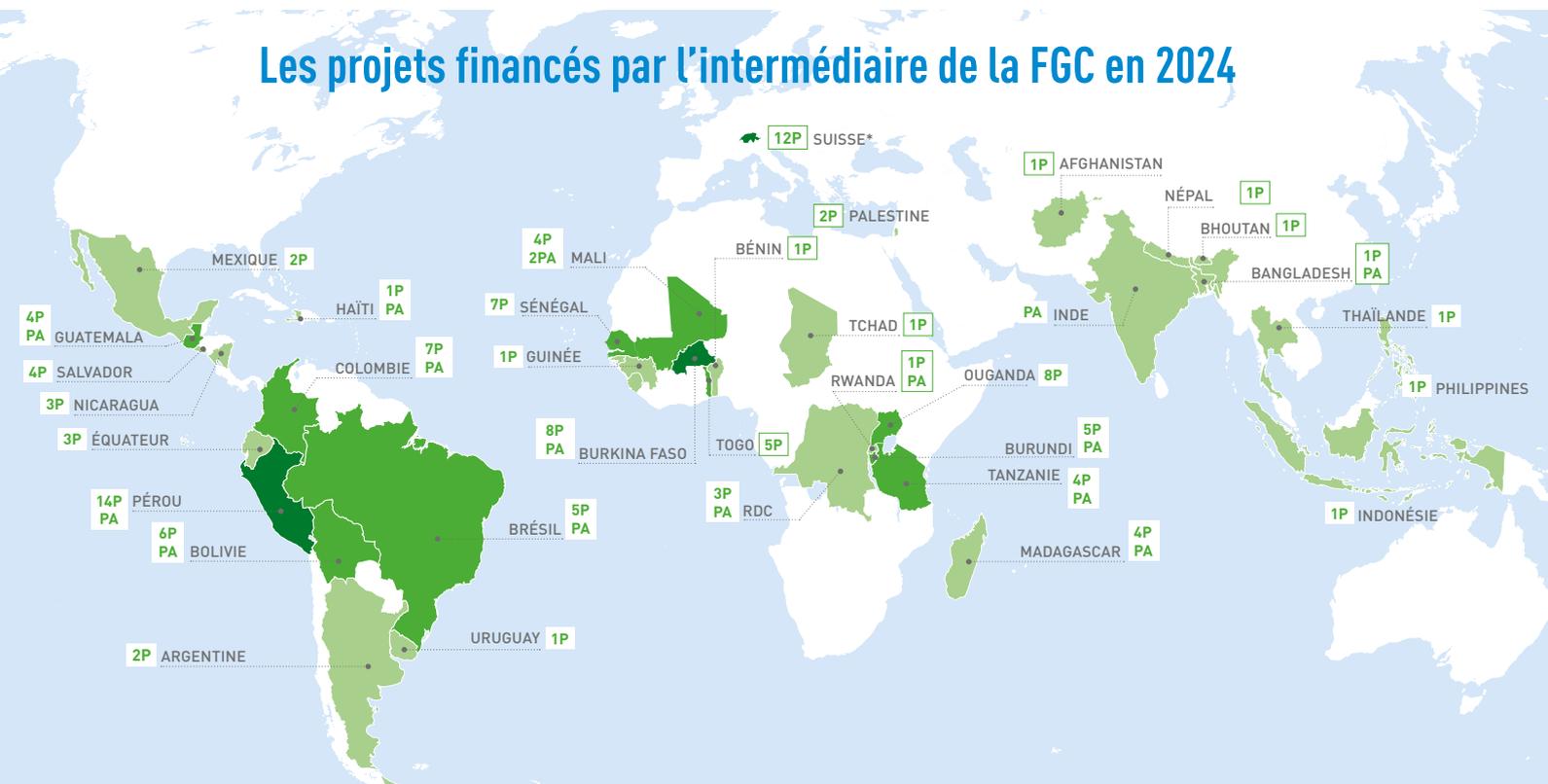


L'année 2024 s'est déroulée dans un climat international tendu, dominé par une polycrise mêlant tensions géopolitiques, urgences climatiques et incertitudes économiques. Dans ce monde en mutation, la FGC n'a pas cédé au repli et a maintenu son cap : elle a intensifié son travail de plaidoyer, mobilisé les citoyen-ne-s et les élu-e-s, et affirmé haut et fort que la solidarité internationale n'est pas un luxe, mais une nécessité. Sans relâche, elle a continué d'appuyer le travail de ses OM. Forte de la confiance renouvelée de ses 28 partenaires publics, elle a soutenu 124 projets et trois plans d'action sur quatre continents contribuant à la réalisation de 16 des 17 ODD en 2024 et touchant plus de deux millions de bénéficiaires.

## Les points forts du Rapport annuel 2024 :

- les activités de plaidoyer contre les coupes budgétaires ;
- les événements publics sur les enjeux de justice climatique et sociale ainsi que les solutions portées par les projets ;
- la carte des projets par pays et continents ;
- la liste des 124 projets et 3 plans d'action financés en 2024 ;
- un focus sur six d'entre eux ;
- les informations institutionnelles : contributions reçues, bilan et comptes ;
- la liste des 61 organisations membres ;
- la liste des collectivités publiques partenaires. ■

## Les projets financés par l'intermédiaire de la FGC en 2024



En 2024, des contributions de 13,49 millions de francs ont financé 3 plans d'action (PA) et 124 projets (P) d'organisations membres :

- 3 plans d'action en Afrique, en Amérique latine et en Asie
- 109 projets de développement en Afrique, en Amérique latine et en Asie
- 10 projets d'information en Suisse
- 5 projets de partage des savoirs
- 1 projet de plateforme thématique (souveraineté alimentaire)

\*Projets d'information, de partage des savoirs et Plateforme thématique sur la souveraineté alimentaire.

PA : Pays de mise en œuvre des plans d'action

P : Nombre de projets financés dans le pays

■ 1-4 projets

■ 5-8 projets

■ 9+ projets

# Publication du Programme stratégique 2025-2028

Le « Programme stratégique de la FGC » pour les années 2025-2028 est paru en avril dernier. Il se déploie dans un environnement géopolitique tendu et un cadre politico-budgétaire radicalement différent de la période quadriennale précédente. Dans ce contexte, la Fédération souhaite plus que jamais fédérer les énergies, promouvoir la justice sociale et climatique, se mobiliser pour l'action.



Le Programme stratégique 2025-2028 a été élaboré à partir d'un exercice participatif et collectif passionnant auquel près de 80 personnes, membres des instances et du Secrétariat, représentant-e-s des organisations membres (OM) ou des collectivités publiques partenaires ont participé.

Les cinq objectifs fixés dans le programme et les activités qui en découlent sont le fruit de ces réflexions collectives. Avec sa stratégie 2025-2028, la FGC contribue aux 17 ODD en créant des ponts entre les collectivités publiques, les OM et les partenaires de terrain. Sous cet objectif général, le Programme stratégique s'articule autour de cinq objectifs spécifiques :

- **renforcer la dynamique institutionnelle** des OM, améliorer les processus internes et faciliter les collaborations avec les différents partenaires ;
- **garantir la qualité des projets de coopération au développement** présentés par les OM et leurs partenaires locaux, en soutenant les dynamiques locales et en tenant compte du contexte ;
- **stimuler la réflexion et les échanges** pour renforcer les compétences des membres de la FGC et des différents partenaires de son réseau, favoriser la qualité des projets et la capacité d'innovation ;
- **sensibiliser et informer le public genevois** des enjeux globaux et de la nécessité d'une coopération forte, en s'adressant en particulier au grand public, aux jeunes, aux acteurs et actrices politiques, ainsi qu'aux milieux spécialisés ;
- **optimiser les actions des fédérations cantonales et celles de leurs OM** grâce à une organisation en réseau, en tenant compte des changements de la coopération internationale dans un contexte de polycrise. ■

## LES POINTS FORTS POUR LA PÉRIODE

### Les 60 ans de la FGC

La FGC, qui célébrera son 60<sup>e</sup> anniversaire en 2026, renforcera sa présence dans l'espace public à cette occasion (lire en page 7), expliquera l'impact des projets et proposera une réflexion sur les enjeux de la coopération au développement dans un monde en mutation.

### Localisation de l'aide et renforcement des partenaires

La thématique de la localisation sera renforcée, bien qu'elle figure depuis toujours au cœur des modalités de travail de la Fédération. Depuis sa création, celle-ci affirme le rôle clé des partenaires locaux dans la conception et la mise en œuvre des projets, en partenariat avec les OM. L'apport des partenaires de terrain, notamment dans les activités d'information et de partage des savoirs, sera encore accru.

### Digitalisation et accompagnement du changement

Après avoir doté la Fédération de nouveaux outils de gestion, il s'agira d'adapter les pratiques professionnelles et d'accompagner au changement les nombreuses parties prenantes de la FGC (OM et membres des instances notamment). L'appropriation de la nouvelle solution informatique, l'exploitation des données récoltées, l'utilisation raisonnée de l'intelligence artificielle et les questions relatives à la cybersécurité feront l'objet d'une réflexion et alimenteront la stratégie numérique de la FGC.

## SAVE THE DATE

# Le nouveau guide sur la capitalisation des expériences paraîtra cet automne

Fruit d'une collaboration entre la FGC et la Fedevaco, ce manuel pratique assorti de fiches de cas sera publié sous l'égide du FEDERESO. Un café-débat de vernissage sera organisé le 20 novembre, à Genève. Le guide est appelé à devenir un ouvrage de référence pour soutenir les OM qui veulent se lancer dans la capitalisation.

Initié par la FGC, le *Guide sur les concepts et les outils de la capitalisation des expériences* sera publié à l'automne 2025. Il est corédigé par Michaela Büschi et Anne Gueye-Girardet, chargées des projets de partage des savoirs de la FGC et de la Fedevaco, avec le soutien de la Direction du développement et de la coopération (DDC). L'ouvrage se veut une référence pour l'ensemble des organisations membres (OM) des fédérations cantonales afin de les encourager à s'engager dans ces démarches. Celles-ci constituent en effet des leviers essentiels pour améliorer la qualité des projets, favoriser une participation inclusive et renforcer les capacités des partenaires, en cohérence avec les principes de la localisation de l'aide.

Le guide traite tant des initiatives ponctuelles de capitalisation (pouvant être soutenues par les filières de projets de partage de savoirs de la FGC et de la Fedevaco), que des démarches intégrées aux projets de coopération. Pour sa partie théorique, il se base notamment sur les réflexions menées par la FGC et la Fedevaco, ainsi que sur le contenu des formations proposées au sein du centre de formation Isango.

Le guide est aussi ancré dans les réalités des OM du FEDERESO par des fiches pratiques illustrant des projets de ses membres.

Cette publication s'inscrit dans une série d'ouvrages à l'intention des OM, tel que le livre de référence *Outils de gestion pour les projets de coopération au développement*, porté par la FOSIT et distribué par l'ensemble des fédérations cantonales.

Sur le site de la FGC, une page sera dédiée à la capitalisation et mettra à disposition des fiches de projet et des outils en facilitant le processus. Une version en PDF sera mise en ligne. ■



## ÉVÉNEMENT DE LANCEMENT

### INFOS PRATIQUES

- Jeudi 20 novembre, à la FGC (salle Eckenstein) à Genève, à partir de 17h00.
- Événement sous forme de table ronde, suivie d'un apéritif réseautage.
- En présence de représentant·e-s de la DDC, des réseaux de la coopération au développement et du secteur associatif en Suisse romande, d'instituts et centres de formation, de professionnel·le-s de la gestion des connaissances et du partage des savoirs, etc.



## CAFÉ-DÉBAT

### Inclusion scolaire et formation des jeunes en situation de handicap : regards croisés

Ce café-débat sera l'occasion d'adresser les questions d'inclusion dans les projets avec la participation d'Eirene, de Kallpa et d'ASED ainsi que leurs partenaires sur le terrain.

### INFOS PRATIQUES

- Jeudi 4 septembre de 12h30 à 14h00
- Salle Eckenstein (22A rue Rothschild) et en visioconférence
- Informations et inscriptions sur le [site de la FGC](#)

# Dernières émissions d'*Esprit solidaire* et nouvelle saison



Les dernières émissions peuvent être vues en replay sur la page dédiée du [site de la FGC](#).

La septième saison de l'émission *Esprit solidaire* s'est terminée en juin 2025. Les audiences continuent de s'inscrire à la hausse avec une moyenne de 137 728 téléspectateur-trice-s par émission pour la saison 6 et de 147 773 téléspectateur-trice-s pour la saison 7 (pour 8 émissions selon les chiffres actuellement disponibles). La 8<sup>e</sup> saison démarrera en septembre. Si vous êtes intéressé-e à participer, vous pouvez vous adresser à Catherine Dubouloz Chantre, chargée de communication ([catherine.dubouloz@fgc.ch](mailto:catherine.dubouloz@fgc.ch)).



© urbaMondé

MARS 2025

**Un projet d'urbaMondé en Asie :** l'émission de mars vous emmène au Bangladesh avec urbaMondé et son partenaire, la Plateforme d'action communautaire et d'architecture (POCAA), active auprès d'habitant-e-s de quartiers défavorisés. Le programme de promotion de l'habitat participatif et du droit au logement soutenu par urbaMondé en Asie, et notamment dans ce pays, permet aux habitant-e-s de quartiers défavorisés de devenir acteurs et actrices de la planification de leurs lieux de vie, ainsi que de la construction et de la gestion de leur habitat.



© Graine de Baobab

AVRIL 2025

**Un projet de Graine de Baobab au Burkina Faso :** en avril, *Esprit solidaire* a présenté un projet de Graine de Baobab qui vise à améliorer les conditions d'enseignement dans une trentaine d'écoles, dans le domaine environnemental et sanitaire. Plusieurs axes ont été abordés : les questions d'hygiène et d'accès à l'eau potable, la construction de latrines, la gestion des déchets, l'amélioration des salles de classes et de leur mobilier, ainsi que la plantation d'arbres et la création de potagers.



© E-CHANGER

MAI 2025

**Un projet d'E-CHANGER au Brésil :** les femmes sont particulièrement touchées par les inégalités au Brésil, qu'il s'agisse de revenus ou de droit des travailleuses. L'émission de mai 2025 éclaire les activités d'E-CHANGER et de la Marche mondiale des femmes, son partenaire dans ce pays, pour défendre les droits des femmes et leur émancipation. L'un des axes d'action vers une plus grande autonomie passe par la promotion de la souveraineté alimentaire et le développement de l'agroécologie dans les communautés rurales : cela permet aux agricultrices de mieux nourrir leurs familles et de dégager de nouveaux revenus.



© IRHA

JUIN 2025

**Un projet d'IRHA au Népal :** dans ce pays, les communautés des régions montagneuses dépendent fortement de la pluie pour leurs récoltes. Or le changement climatique modifie la disponibilité de cette ressource, rendant ces populations vulnérables. À cela s'ajoute la déforestation, ainsi que des inondations qui aggravent la situation. En combinant gestion intégrée des ressources naturelles et transition vers l'agroforesterie, le projet soutenu par l'IRHA, présenté en juin 2025 dans *Esprit solidaire*, entend améliorer la résilience des communautés en restaurant les écosystèmes.

## PUBLICATION DU CETIM

# Lendemains solidaires : offre spéciale pour les OM

Le CETIM propose aux OM de la FGC un prix spécial pour *Lendemains solidaires*, sa revue digitale engagée. Celle-ci définit les contours, les causes et les conséquences du mal-développement dans tous les aspects de la vie. Elle questionne également les facteurs et les dynamiques qui affaiblissent le potentiel de création d'économies et de sociétés plus égalitaires, plus inclusives et durables. La revue digitale, financée par la FGC comme projet d'information, est illustrée par des créations originales d'artistes engagés d'Amérique Latine.

**Les objectifs de *Lendemains solidaires* :**

- Informer et impliquer les citoyen-ne-s sur des enjeux d'actualité par des prismes variés.
- Donner la parole aux représentant-e-s des mouvements sociaux, aux militant-e-s, aux jeunes, aux académicien-ne-s, aux expert-e-s de l'ONU et aux scientifiques indépendant-e-s de tous les continents.

**ABONNEMENT**

**OFFRE SPÉCIALE** pour les organisations membres de la FGC : pour un montant réduit de **10 francs suisses par an, recevez deux numéros de la revue digitale.**



Soutenez une information libre et engagée en scannant le QR Code ou en cliquant sur ce lien : <https://lendemainssolidaires.org/product/abonnement-reduit>

**LES NUMÉROS DÉJÀ PARUS**

 <p><b>N°1</b></p>	 <p><b>N°2</b></p>	 <p><b>N°3</b></p>	 <p><b>N°4</b></p>	 <p><b>N°5</b></p>	<p><b>N°6</b></p> <p><b>À PARAÎTRE</b></p>
<p>Les systèmes alimentaires en état de siège</p>	<p>Populismes, racismes et néofascismes : les monstres de la mondialisation</p>	<p>Le droit à la santé dans les sillages de la crise sanitaire</p>	<p>L'urbanisation et le droit de cité</p>	<p>La guerre comme outil géopolitique de domination</p>	<p>le prochain numéro, en cours d'élaboration, portera sur l'écoféminisme et la justice environnementale.</p>



## IMPRESSUM

*Quoi de neuf* N°214

Août-septembre 2025

Fédération genevoise de coopération.

### Responsables d'édition :

Catherine Schümperli Younossian,  
secrétaire générale,  
et Dominique Rossier, présidente

### Rédactrice responsable :

Catherine Dubouloz Chantre,  
chargée de communication

**Graphisme :** Sophie Marteau

## CONTACT

📍 Fédération genevoise de coopération

☎️ tél. +41 22 908 02 80

✉️ e-mail : [fgc@fgc.ch](mailto:fgc@fgc.ch)

🌐 [www.fgc.ch](http://www.fgc.ch)

📘 [www.facebook.com/fgcgeneve](https://www.facebook.com/fgcgeneve)

🌐 [www.linkedin.com/company/fgcgeneve/](https://www.linkedin.com/company/fgcgeneve/)

📷 [www.instagram.com/fgcgeneve](https://www.instagram.com/fgcgeneve)

📺 Fédération genevoise de coopération

## NOS DERNIÈRES PUBLICATIONS ET PRODUCTIONS

### Réflexions et Débats

Nos dossiers thématiques sont accessibles librement sur le [site de la FGC](#).

#### N° 1 – Juin 2015

« Le développement durable pour sortir de la crise »

#### N° 2 – Novembre 2015

« La souveraineté alimentaire : une friche fertile »

#### N° 3 – Novembre 2016

« Les inégalités sont-elles une fatalité ? »

#### N° 4 – Mars 2018

« Genre et coopération : un duo gagnant »

#### N° 5 – Octobre 2018

« 17 objectifs pour un autre développement »

#### N° 6 – Décembre 2020

« Covid-19 : quel impact sur la coopération au développement ? »

#### N° 7 – Octobre 2022

« Nexus : coopération au développement et aide humanitaire, nouvelles frontières »

### Solidarité Genève Sud

Les statistiques 2020 de l'engagement des collectivités publiques genevoises dans la solidarité internationale sont disponibles en deux formats :

– [une publication numérique](#)

– [une brochure en PDF](#)

### Quoi de neuf ?

Retrouvez les derniers numéros du *Quoi de neuf*, le bulletin d'information de la FGC, sur le site de la Fédération sur la page média du site de la Fédération : [www.fgc.ch/medias](http://www.fgc.ch/medias)

### Esprit solidaire

Visionnez toutes les émissions du magazine *Esprit solidaire* co-produit avec Léman Bleu sur le site de la FGC.

[www.fgc.ch/nos-activites/lemission-esprit-solidaire-en-replay](http://www.fgc.ch/nos-activites/lemission-esprit-solidaire-en-replay)

### Les formations 2025

Retrouvez en ligne le catalogue des formations proposées par la FGC en partenariat avec Isango.

[www.fgc.ch/nos-activites/les-activites-de-formations-et-ateliers-de-la-fgc](http://www.fgc.ch/nos-activites/les-activites-de-formations-et-ateliers-de-la-fgc)

FEDERATION  
GENEVOISE  
DE COOPERATION

Mettons le monde en mouvement